

Chute des recrutements de second degré dont EPS

Rassemblements le 4 février

En complément à notre envoi du 28 janvier titré « recrutements, l'action s'impose », nous vous adressons ci-dessous un argumentaire concernant les besoins de recrutements en EPS ainsi qu'une pétition à faire signer massivement.

Pour réussir **les rassemblements du mercredi 4** (cf. doc précédent), il serait important que les étudiants STAPS prennent contact avec les étudiants des autres disciplines. Le SNEP académique et départemental prenant contact avec SNES, SNESup et autres forces syndicales.

Vous trouverez ci-joint un projet de tract à destination des étudiants réalisé à partir du communiqué de presse commun SNEP - ANESTAPS et de l'argumentaire ci-joint. Il sera nécessaire de le compléter en ajoutant les dates et heures des initiatives décidées localement.

Bon courage pour la mise en œuvre de l'action.

Le secrétariat national du SNEP



Argumentaire

Le ministère tente de justifier la baisse des recrutements en arguant d'une régression du nombre des élèves dans le second degré. Cette baisse réelle (-34 000 élèves) est en fait très faible rapportée au nombre de classes et d'établissements et est, de plus, momentanée. Elle aurait dû, au contraire, être utilisée pour permettre d'améliorer les conditions d'étude et de travail des élèves et des personnels, tout particulièrement là où les difficultés scolaires sont les plus marquées.

Globalement pour le second degré, la DPD (Direction de la Programmation et du Développement), chiffrerait les besoins en recrutement, pour la période 2004 / 2008, à 18 300 (toutes disciplines) par an, à effectifs constants et à 15 800 en tenant compte de la baisse des effectifs (confirmé par l'audit commandé par le Ministère de décembre 2002). En faisant le choix de réduire le nombre de postes aux concours 2004 à 12 500, le gouvernement aggrave délibérément le fonctionnement du service public d'éducation. Le déficit à la rentrée 2005 sera donc de 6 000 enseignants titulaires !

Le refus de maintenir les recrutements externes au moins au niveau de ceux de 2003, se traduira sur le terrain :

- par la réduction de l'offre de formation (suppression d'options, de sections, de dédoublements de classe...), la mise en cause du Sport Scolaire et de nombreux dispositifs d'amélioration et d'innovation en EPS ;
- par une augmentation des effectifs par classe qui pénalisera au premier chef les élèves les plus en difficulté ;
- par la réduction du nombre de personnels titulaires pouvant effectuer des remplacements, et donc par une augmentation importante de personnels précaires pour assurer ceux-ci. Cette situation imposera à des jeunes pourtant qualifiés une entrée hypothétique dans le métier par des fonctions de vacataires sur des courtes durées.

L'argument des départs en retraite qui seraient retardés (dixit le ministère) ne tient pas puisque les départs différés du fait de la disparition du Congé de Fin d'Activité (CFA) et des modifications d'accès à la Cessation Progressive d'Activité (CPA), sont compensés par des départs anticipés du fait de la nouvelle législation régressive sur les retraites.

En n'offrant pas des emplois stables, à des milliers d'étudiants qui se sont engagés dans des études difficiles, qualifiantes, coûteuses, aux autres débouchés encore limités, alors que la réussite de tous les jeunes exigerait de recruter davantage d'enseignants titulaires, le gouvernement fait le choix d'une régression sans précédent du système éducatif et impose aux jeunes la précarité ou du chômage !

L'EPS est lourdement sanctionnée avec une baisse plus importante que d'autres disciplines. Toute perspective de développement (ouverture d'options, d'enseignement de détermination, d'ateliers de pratique, ...perspective d'augmentation des horaires, etc.) et d'amélioration des conditions de travail (dédoublements, soutien en EPS, baisse des effectifs – l'EPS est la seule discipline sans aucun dédoublement ...) est remise en cause.

Ces orientations gouvernementales auront pour conséquence de rendre le métier d'enseignant bien moins attractif alors que les départs en retraites vont exploser, que les effectifs vont repartir à la hausse, et que le risque de pénurie d'enseignants est majeur (voir notamment les alertes lancées par la Commission Européenne).

Aux Concours Externes en EPS c'est bien seulement 1 candidat sur 12 qui serait recruté ! Nous sommes loin de la « politique de l'emploi » vantée par le Président de la République pour 2004 et les années à venir !



Pétition

Baisse des recrutements aux concours 2004 en EPS Inadmissible !

Les soussignés dénoncent la baisse importante du nombre de postes mis aux concours au plan général et en EPS en particulier pour 2004.

Il est intolérable que dans cette discipline, 11 candidats sur 12 se voient promis le chômage ou la précarité comme perspectives alors qu'ils ont investi dans une formation difficile, qualifiante et coûteuse.

Dans le même temps les besoins de l'éducation physique et sportive pour tous les jeunes restent importants.

Ils exigent le retour aux mêmes niveaux de recrutements qu'en 2003.

Nom - Prénom	Qualité	Signature

A retourner au SNEP national - 76 rue des rondeaux, 75020 Paris qui transmettra au ministère